

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6031**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

CQP : Certificat de qualification professionnelle Guide de véhicules terrestres motorisés à guidon, option quad

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Fédération Française de Motocyclisme (FFM)	Président de la FFM, Président de la FFM

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3328 - Sport

#### Code(s) NSF :

335w Animation sportive, culturelle et de loisirs (commercialisation)

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Accueil et information des pratiquants - Organisation et accompagnement de balades pour des personnes titulaires d'un titre ou permis permettant la conduite d'un quad
- Sensibilisation des pratiquants à la préservation des milieux naturels
- Intervention sur les équipements de protection et les matériels roulants

Etre capable d'utiliser les techniques de conduite en tout terrain d'un quad en toute sécurité Etre capable d'organiser et d'encadrer une balade en quad en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur

Etre capable de prendre en charge un groupe de pratiquants en quad

Etre capable d'adapter un itinéraire de randonnée en vue de la préservation du patrimoine naturel et historique

Etre capable d'intervenir sur les matériels roulants

Etre capable de participer au fonctionnement administratif de la structure

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le « guide de VTM à guidon », option « quad » exerce au sein d'entreprises proposant des activités physiques ou sportives en pratique de loisirs ou de découverte. Les entreprises de type SARL ou EURL sont majoritairement présentes notamment par rapport aux structures associatives

guide "quad"

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

#### Réglementation d'activités :

article 212-1 et suivant du Code du sport Cette activité est d'une durée inférieure à 1200 heures par an.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Réalisation d'un parcours technique Préparation et conduite d'une balade en quad en situation réelle ou reconstituée

Rédaction d'un rapport et présentation orale

#### Validité des composantes acquises : an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes dont 50% d'employeurs et 50% des salariés et 40% extérieurs Représentant l'organisme ayant reçu la délégation de la CPNEF pour la certification, désigné par son représentant légal. Cette personne a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le BEES 1er degré option motocyclisme et le BPJEPS spécialité « sports automobile » ouvrent droit à une équivalence. Les Brevets Fédéraux des fédérations agréés peuvent ouvrir droit à une reconnaissance partielle (allègements de formation	

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 6 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé CQP Guide de véhicules terrestres motorisés à guidon, option quad, avec effet au 6 juillet 2008, jusqu'au 6 juillet 2011.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

<http://www.ffmoto.org>

##### Lieu(x) de certification :

Centres habilités par la FMM délégataire de la délivrance de la certification au niveau national

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centres habilités par la FMM délégataire de la délivrance de la certification au niveau national

##### Historique de la certification :